

Le Petit Bazar, Chez Mélanie

Une caverne d'Ali Baba, la boutique, l'échoppe, le petit commerce fourre-tout où les gamins d'autrefois découvraient avec éblouissement tout ce qui pouvait les distraire, les amuser, satisfaire leurs envies les plus diverses, et ce, pour la menue monnaie qu'un parent ou un proche généreux leur avait donnée. Ce petit paradis c'était *chez Mélanie*, officiellement *au Petit Bazar*, parce que c'est ainsi que le commerce s'appelait.

On était alors dans les années 30 ou 1930, et peut-être même avant, et ce sont nos grands anciens, ou nos parents ou grands-parents, qui ont connu le plaisir d'entrer *chez Mélanie*.



Chez Mélanie, c'était ici, dans cette maison depuis refaite à neuf et rehaussée de fenêtres de toit, aujourd'hui très charmante (et même autrefois, mais d'une façon différente), dans la rue *Hent ar porzh lann*. Les yeux des enfants brillaient quand ils y entraient, et souvent également quand ils en sortaient heureux de ce qu'ils emportaient.

Un commerce dans une aussi petite maison ? Oui, Madame, un commerce, un commerce bien sympathique. Ah, ce n'était pas une *grande surface*, où l'on peut passer des heures dans les rayons. Mais l'essentiel n'est-il pas de trouver là où l'on va ce qui procure le plus grand plaisir ?

Une surprise par exemple. Vous savez ce que c'est une surprise ? Une espèce de grand cornet en papier de couleur (il y en avait de diverses couleurs, bien vives), fermé par un point de colle ou un petit papier collant.

Qu'y a-t-il de surprenant à l'intérieur ? Justement, on ne le sait pas avant de l'avoir trouvé. D'abord une boule de papier froissé à enlever, peut-être deux ; il faut faire durer le plaisir, l'excitation de l'attente. Puis, ceci ôté à la va-vite, il y a en dessous, une petite bricole, un tout petit jouet, une décalcomanie, un sifflet, une sucette....Pas de quoi sauter de joie, mais on sourit, en regardant la chose sur tous ses côtés. On compare à ce que l'autre, le frère, la sœur, le copain, a trouvé dans sa surprise. On est parfois déçu, mais tant pis, on a eu le plaisir de croire à la très bonne surprise...Comme quand on joue au Loto en fait.

Chez Mélanie, il y avait aussi des poupées pour les filles, et des..., attendez, attendez, on fera l'inventaire tout à l'heure.

Parce que la demoiselle Mélanie Moysan ne devait pas gagner des mille et des cent dans son *Petit Bazar*. En mars 1940, quelques jours avant ses cinquante-neuf ans, elle a vendu son fonds de commerce. À une autre dame célibataire, Marie Richard, âgée de.... six ans de moins qu'elle.

Mélanie-Marie-Françoise Moysan, née en mars 1881, était fille de Claude-Marie (1865-1893), cordonnier en ville et de Jeanne-Françoise-Virginie Larvor (1844-1893), cabaretière, décédée 14 jours après son époux (il y a eu 10 décès en novembre et 8 en décembre 1893 à Guerlesquin !).

Marie Richard, elle, née en juillet 1887, était fille de Pierre-Marie (1850-1909), cultivateur, habitant d'abord à Hentmeur sur la vieille route de Guerlesquin à

Plounérin, puis ensuite en ville de Guerlesquin, et de Marie-Françoise Le Lirzin (1857- 1927). Marie est décédée en 1959 à Plouescat.

Le document, découvert chez un bouquiniste, qui fait état de la cession le 22 mars 1940 du fonds de commerce de Mélanie à Marie, nous éclaire sur la nature et l'importance des objets de la vente.

Marie acquérait là, un *Fonds de commerce de friperie (vieux effets, bonbons, mercerie, jouets, en un mot « Petit Bazar », exploité en la ville de Guerlesquin et immatriculé sous le numéro...*

Ce fonds de commerce créé personnellement par Melle Mélanie Moysan comprend la clientèle et l'achalandage attachés au dit fonds de commerce.

Les marchandises existant dans la maison décrites et estimées article par article dans un état dressé par le notaire soussigné...

Ledit état est le suivant :

MARCHANDISES

Friperie

Vieux pardessus et costumes usagés : sept cents francs 700

Mercerie

Sarraux et divers coupons de tissus : mille trois cents francs 1300

Fil, laine, boutons, crochets : cinq cents francs 500

Jouets

Lot de poupées : trois cents francs 300

Chevaux en carton, fouets : trois cents francs 300

Billes, toupies, musiques : cent cinquante francs 150

Collection de livres (romans) : cinq cents francs 500

Bonbons assortis : cinq cent cinquante francs 550

Total : quatre mille trois cent francs 4300

MATERIEL

Comptoirs ; cent francs 100

Etagères : deux cents francs 200

Echelle : cinquante francs 50

Chaises : cent francs 100

<i>Brouette : cinquante francs</i>	<i>50</i>
<i>Total : cinq cents francs</i>	<u><i>500</i></u>
<u>RECAPITULATION</u>	
<i>Marchandises : quatre mille trois cents francs</i>	<i>4300</i>
<i>Matériel : cinq cents francs</i>	<i>500</i>
<i>Total de l'estimation : quatre mille huit cents francs</i>	<u><i>4800</i></u>

Certifié sincère et véritable

Suit la signature du notaire.

Mélanie Moysan s'interdisait par le même acte de créer ou exploiter pendant trente ans un fonds de commerce analogue à celui vendu et même *de s'intéresser directement ou indirectement à quelque titre que ce soit dans l'exploitation d'un semblable commerce dans la commune de Guerlesquin et dans un rayon de vingt kilomètres*. N'en doutons pas, elle respecta cette interdiction.

Pendant tout le temps où Marie a tenu le commerce acheté à Mélanie, on a continué par habitude à dire qu'on allait *Chez Mélanie*. Je ne sais pas jusqu'à quand cela a duré, dix ans, quinze ans ?

Et puis, on a vendu de la mercerie et les mêmes jouets *Chez Caroline*, près de l'église, dans la *maison du chapelier, Ty toquer* en breton, jusqu'à une époque plus proche de nous. Mais pas de friperie...